

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 6 décembre 2021

**N° CP-2021-12-11-6**

**N° applicatif 2543**

### **11<sup>ème</sup> Commission**

Commission Eurométropole de Strasbourg

#### **Service instructeur**

Service partenariats et territoires rhénans

#### **Service consulté**

## **PARTICIPATION AU FINANCEMENT D'UNE APPLICATION NUMÉRIQUE SUR LE FRANCHISSEMENT DES FRONTIÈRES DANS LE CADRE DE L'INFOBEST KEHL/STRASBOURG**

Résumé : Dans le cadre du développement d'une application numérique sur le franchissement des frontières mise en ligne sous l'égide de la Collectivité européenne d'Alsace le 9 novembre dernier et qui compte déjà plus de 10 000 connexions pour sa première semaine de mise en œuvre, il est proposé de cofinancer un poste supplémentaire temporaire pour une durée d'un an au sein de l'INFOBEST Kehl-Strasbourg, instance d'information et de conseil sur les questions transfrontalières au service des citoyens. Ce cofinancement s'élève à 15 000 €.

Face à la recrudescence de questions posées par les usagers français, allemands et suisses du réseau des quatre instances d'information et de conseil INFOBEST, la Collectivité européenne d'Alsace a promu la mise en place d'une application informatique renseignant sur les conditions de franchissement des frontières (cf. délibération N° CP-2021-8-6-3 du 20 septembre 2021).

Mise en ligne le 9 novembre dernier, l'application a connu plus de 10 000 connexions pour sa première semaine d'activité, signe d'un besoin important d'information. L'INFOBEST Kehl/Strasbourg a activement participé aux travaux de lancement et est désormais concernée par les mises à jour très fréquentes du fait des durcissements des réglementations de part et d'autre de la frontière, compte-tenu de la résurgence de la pandémie.

Bien qu'à terme cet outil permettra un gain de temps pour l'équipe en place, son développement entraîne lui aussi une surcharge de travail car cela nécessite :

- une activité importante de coordination avec les autres infobests, coordination pilotée par l'INFOBEST Kehl/Strasbourg ;
- la coordination avec le Centre européen de la consommation, coordinateur technique du développement de l'outil ;
- un temps conséquent pour alimenter et réactualiser l'outil.

Par ailleurs, la Collectivité européenne d'Alsace a été sollicitée par le Regierungspräsidium de Freiburg au titre de l'année 2021 en tant que membre de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg pour participer au financement d'un poste supplémentaire au sein de cette structure.

Les activités de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg étaient menées jusqu'ici par une équipe de 3 personnes à temps plein : 1 assistante et 2 chargés de mission. L'équipe en place n'a pas évolué depuis la création de la structure en 1993 alors que les missions se sont développées et que les demandes des usagers ont plus que doublé et se sont complexifiées. Pour information, en 2020 :

- 94% des demandes provenaient de citoyens
- 62% des demandes provenaient de français
- Comme chaque année, les thématiques des demandes étaient très variées et ont exigé un large champ de compétences : COVID, impôts, prestations familiales, emploi-chômage, assurance maladie, droit du travail...

Sur le long terme, différentes solutions sont actuellement à l'étude notamment une mutualisation des moyens des Infobest en s'appuyant sur la création des « Maison Service Rhin Supérieur » (MSRS) qui à l'instar des Maisons France Service pourraient être le support d'accès aux services publics des frontaliers, avec la création d'un poste de coordination.

En attendant cet horizon, au-delà de sa mission première d'information aux usagers, l'équipe en place de 3 personnes gère complètement la structure (finances, juridique, préparations de réunions statutaires, système d'information...). L'équipe est également impliquée dans divers groupes de travail transfrontaliers (Conférence du Rhin supérieur, TRISAN, Comité de coopération transfrontalière...). A terme, la surcharge de travail risque fortement de diminuer la qualité du service public proposé :

- en diminuant les horaires d'ouverture au public ;
- en ne prenant plus le temps nécessaire pour répondre aux questions parfois complexes des usagers ;
- en laissant en suspens diverses tâches telles que la mise à jour de brochures à destination des usagers qui sont actuellement obsolètes.

Au niveau budgétaire, actuellement, la Collectivité européenne d'Alsace finance au sein de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg :

- o un poste de chargée de mission à hauteur maximale de 48 379 € annuels,
- o une contribution statutaire en numéraire de 2 883 €.

Le coût d'un poste supplémentaire de chargé de mission au sein de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg pour une durée d'un an est de 66 000 €.

Sur demande du Regierungspräsidium Freiburg, porteur financier de la structure, il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace participe au cofinancement de ce poste temporaire à hauteur de 15 000 €. La participation de la Région Grand Est s'élève à 10 000 € et celle de l'Eurométropole de Strasbourg à 5 000 €, permettant un cofinancement du poste supplémentaire de l'ordre de 45% par les parties prenantes françaises. L'autre partie sera financée outre-Rhin par le Regierungspräsidium Freiburg.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- De participer au financement d'un poste supplémentaire au sein de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg pour renforcer l'équipe en place et, plus particulièrement pour contribuer à mettre en place et actualiser l'outil numérique sur le franchissement des frontières ;
- D'attribuer à ce titre une subvention de fonctionnement de 15 000 € au Regierungspräsidium Freiburg, porteur financier de l'INFOBEST Kehl/Strasbourg ;
- De prélever les crédits nécessaires sur l'opération P051O011 (imputation natana 904 - 65-657382-048) et par dérogation au règlement budgétaire et financier, de verser la subvention en deux fois au vu du budget prévisionnel certifié exact par le représentant légal du Regierungspräsidium Freiburg :
  - 10 000 € dès l'entrée en vigueur de la présente délibération,
  - 5 000 € en 2022 sur appel de fonds du bénéficiaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Frédéric Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY